

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025 À 18H00, AU CENTRE MARCEL-LACOSTE, SITUÉ AU 545, CHEMIN DES PATRIOTES SUD, À OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance sont présents : mesdames les conseillères/messieurs les conseillers Jacques Portelance, Alexandre Turcotte, Marc Girard Alleyn, Claude Leroux, Natacha Thibault formant quorum sous la présidence de la Mairesse, madame Mélanie Villeneuve.

Autre(s) présence(s) : Madame la directrice générale, Christine Ménard, et Me Alexandra Quenneville, greffière
Absence : Madame la conseillère Clarisse Viens.

Après vérification du quorum, la Mairesse déclare la séance extraordinaire du 3 septembre 2025 ouverte.

RÉSOLUTION
2025-09-360

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 18:00.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par madame la conseillère Natacha Thibault :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel quel.

- 1. **Adoption de l'ordre du jour**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. **Première période de questions**
- 3. **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**
- 4. **Avis de motion**
- 5. **Règlementation**
- 6. **Administration générale**
 - 6.1 Rupture du lien d'emploi
- 7. **Finances**
- 8. **Développement et mise en valeur du territoire**
- 9. **Travaux publics**
- 10. **Famille, culture et loisir**
- 11. **Environnement**
- 12. **Sécurité aux citoyens**
- 13. **Affaires nouvelles**
- 14. **Deuxième période de questions**
- 15. **Levée de la séance**

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la première période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal.

**RÉSOLUTION
2025-09-361**

RUPTURE DU LIEN D'EMPLOI

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale et de la coordonnatrice des ressources humaines;

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES VOIX, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte :

QUE la ville entérine l'entente intervenue relativement à l'employé numéro 3180;

QUE la copie de la présente résolution soit versée au dossier de l'employé;

QUE les personnes autorisées soient mandatées pour signer, s'il y a lieu, tout document nécessaire à la mise en oeuvre de ladite entente.

NOTE : Monsieur le conseiller Jacques Portelance demande le vote sur cette proposition :

POUR:

Monsieur le conseiller Alexandre Turcotte
Monsieur le conseiller Marc Girard-Alleyn
Madame la conseillère Natacha Thibault
Madame la mairesse Mélanie Villeneuve

CONTRE:

Monsieur le conseiller Jacques Portelance
Monsieur le conseiller Claude Leroux

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la deuxième période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal.

**RÉSOLUTION
2025-09-362**

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte :

QUE la présente séance soit et est levée à 18:02.

Madame Mélanie Villeneuve, Mairesse

Me Alexandra Quenneville, Greffière